

## 4.1. TROPHEE BENOIT CICE

24 juin au Golf de Donnery

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### *Rôle des départements*

#### CONSTITUER UNE EQUIPE

Chaque Comité départemental constitue une équipe de 9 joueurs : le Pro départemental de préférence ou un autre Pro du département avec 8 jeunes (dont 2 jeunes filles). Les 3 catégories (minimes, benjamins, U12) doivent être représentées par au moins 2 joueurs ou joueuses.

Minimes nés en 2002 et 2003,  
Benjamins nés en 2004 et 2005,  
U12 nés en 2006 et après.

Conditions de participation : être membre et licencié en 2018 dans une AS d'un club du département.

#### ENGAGER UNE EQUIPE

Engager une équipe avant le 14 juin en l'inscrivant auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr). Vous ne pourrez pas inscrire un joueur s'il n'a pas remis son certificat médical à son club de licence.

#### DEPLACER L'EQUIPE

Le déplacement de l'équipe est assuré par le Comité Départemental

### *Rôle de la Ligue*

#### DEPARTS

La Ligue organise la compétition et publie les départs sur son site.

Réunion des Capitaines le dimanche matin au Golf qui reçoit.

#### FORME DE JEU

##### **Stroke play / 18 trous**

Classement en brut sur 8 cartes.

#### PRIX

L'équipe vainqueur recevra un Trophée remis en jeu chaque année.

#### APPLICATION DU REGLEMENT GÉNÉRAL FFG DES COMPÉTITIONS DE JEUNES

Epreuve non-fumeur, Cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance, la personne autorisée à donner des conseils n'est pas autorisée à aller sur le green.